



## Conseil d'administration

313<sup>e</sup> session, Genève, 15-30 mars 2012

GB.313/INS/INF/3

Section institutionnelle

INS

### POUR INFORMATION

## Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

(Genève, 24 novembre - 9 décembre 2011)

1. La Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations a tenu sa 82<sup>e</sup> session à Genève du 24 novembre au 9 décembre 2011. Elle a adopté un rapport qui, conformément à la pratique habituelle, est imprimé sous la forme d'un document de la Conférence<sup>1</sup> et soumis au Conseil d'administration à sa présente session. Comme les années précédentes, le rapport de la commission a été publié en deux volumes pour des raisons de commodité.
2. Aux termes de son mandat, la commission était chargée de l'examen:
  - a) des rapports des gouvernements sur l'application des conventions qu'ils ont ratifiées (articles 22 et 35 de la Constitution);
  - b) des informations fournies par les gouvernements sur la soumission de conventions et recommandations aux autorités compétentes (article 19 de la Constitution);
  - c) des rapports des gouvernements sur les conventions fondamentales comme décidé par le Conseil d'administration (article 19 de la Constitution).
3. L'attention du Conseil d'administration est attirée en particulier sur l'étude d'ensemble sur les conventions fondamentales à la lumière de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, 2008, qui constitue le volume B du rapport de la commission. Elle est fondée sur les rapports présentés au titre des articles 19 et 22 de la Constitution.
4. Le Conseil d'administration est invité à prendre note du rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations.

Genève, le 20 février 2012

<sup>1</sup> BIT: *Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations*, rapport III (Partie 1, vol. A et B), Conférence internationale du Travail, 101<sup>e</sup> session, Genève, 2012.